CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E14408** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2027**

ÉDITÉ LE **13/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/09/2005
Capital : 152 449

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : **309 468 692 00020**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 3236340
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD 654456
Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD 654456
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **ETS JOUVET**

13 RUE CHARLES DARWIN
ZAC DU VIVIER II
72700 ALLONNES

Téléphone : 02 43 80 57 19 **Fax :** 02 43 80 84 75
Portable :

Site Internet : jouvet.site-solocal.com/
E-mail : administratif@jouvet-sas.fr

Responsabilité légale :
HH HOLDING (811 023 563) / HAMELIN HERVÉ MANDATAIRE

Effectif moyen : 60 **Tranche de classification :** EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² sans surpresseur Mention RGE	03/06/2026
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/06/2026
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	02/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2026 09:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.